



Organisation
internationale
du Travail

L'OIT en action

Résultats de développement 2010-2011



L'OIT en action

Résultats de développement
2010-2011

Copyright © Organisation internationale du Travail 2012
Première édition 2012

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

L'OIT en action: résultats de développement 2010-2011 / Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2012

1 v.

ISBN: 978-92-2-226299-1 (imprimé) 978-92-2-226300-4 (web pdf)

International Labour Office

travail décent / rôle de l'OIT

13.01.1

Egalement disponible en anglais: *The ILO at Work: Development Results 2010-2011* 978-92-2-126299-2 (imprimé) 978-92-2-126300-5 (web pdf), Genève, 2012, et en espagnol: *La OIT en acción: Resultados de desarrollo 2010-2011* ISBN: 978-92-2-326299-0 (imprimé) 978-92-2-326300-3 (web pdf), Genève, 2012.

Données de catalogage avant publication du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.



Table des matières

Préface	ii
Introduction	v
 1. Emploi: S'affranchir de la pauvreté par le travail	1
 2. Protéger les plus vulnérables et rendre le travail plus sûr	15
 3. Le dialogue social pour la bonne gouvernance, l'état de droit et le travail décent	23
 4. Une approche inclusive du développement fondée sur les droits	31
Gestion des résultats et partenariats pour le travail décent	39

Préface

L'Organisation internationale du Travail est préoccupée par la dimension humaine du travail, en partant du principe, énoncé dans la Constitution de l'OIT, que le "travail n'est pas une marchandise". Le respect de la dignité du travail est conforme et essentiel au développement durable. La place centrale qu'occupe le travail dans la vie des personnes, comme source de bien-être, sécurité, identité et voie de progrès, ainsi que dans les sociétés et les économies, exige que la quantité et la qualité du travail aillent de pair.

Ces principes fondamentaux sont distillés dans notre objectif de promotion de la justice sociale par le travail décent pour tous.

Les activités de l'OIT dans leur ensemble contribuent à élaborer des cadres de référence au sein desquels des processus économiques peuvent créer de la prospérité équitable dans la vie nationale. Ceci exige à la fois une action nationale et un environnement international favorable. L'organisation a cherché à apporter sa contribution par le développement d'un cadre normatif s'appuyant sur le plaidoyer, le renforcement des institutions, des programmes techniques et la recherche. Elle associe ces éléments et apporte sa solide fonction normative dans son programme de coopération pour le développement centré sur le monde du travail.

L'approche du travail décent est applicable à tous les niveaux du développement et dans l'économie formelle et informelle, le seuil du travail décent progressant en fonction des possibilités d'une société donnée. Le travail décent qui permet de vivre dignement selon les contextes nationaux et défis déterminés offre, pour beaucoup, une issue durable à la pauvreté.

Nous mettons cette approche en pratique à travers notre programme de coopération pour le développement. Ce rapport illustre, à travers des histoires, des photos, des faits et des chiffres tirés de notre programme de coopération pour le développement, comment le mandat et l'approche

de l'OIT se traduisent en une vie meilleure pour les populations à travers le monde du travail dans diverses circonstances.

Notre programme est structuré autour de quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent qui sont «indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement»: la promotion des **droits au travail**, **l'emploi**, la **protection sociale** et le **dialogue social** avec l'égalité entre les sexes pour thème transversal. Ces quatre objectifs sont à la base de dix-neuf résultats concrets qui constituent le fondement du Programme et Budget de l'OIT et de son architecture des résultats.

En 2009, alors que l'impact de la crise économique mondiale se faisait sentir, la Conférence internationale du Travail a adopté le Pacte mondial pour l'emploi présentant des réponses politiques fondées sur l'Agenda du travail décent. En 2010-11, la crise se retrouva au centre de notre activité. Dans de nombreux pays, cette période fut aussi celle d'un grand bouleversement avec le chômage, en particulier celui des jeunes comme thème central, et un sentiment croissant d'injustice et d'indignité humaine.

Ces crises ont souligné l'importance de toutes les dimensions de l'Agenda du travail décent – l'impératif de l'emploi; la nécessité de respecter les libertés qui sous-tendent les principes et droits fondamentaux au travail – l'élimination du travail des enfants, du travail forcé et de la discrimination et la liberté de s'organiser et de négocier collectivement; le rôle multidimensionnel de la protection sociale – la protection, l'autonomisation et le maintien d'une demande effective; et l'importance du dialogue social dans la formulation d'approches équilibrées et justes.

Dans de nombreux cas, nos programmes furent réorientés de manière à répondre aux demandes émergeant de ces crises – par exemple, l'action en matière de relations professionnelles, le dialogue social et la négociation collective; la révision des codes du travail, le soutien aux politiques et programmes portant sur l'administration et l'inspection du travail. Également importante fut notre d'action pour renforcer les capacités

des organisations de travailleurs et d'employeurs de sorte qu'elles soient, entre autres choses, plus compétentes pour aider à façonner les orientations stratégiques pour un avenir meilleur.

Les politiques et programmes pour l'emploi ont été d'une importance capitale. Au niveau politique, l'OIT a travaillé avec les pays pour promouvoir des approches globales et intégrées et les conseiller en la matière. Un axe majeur consista à améliorer la compréhension de l'impact des différentes politiques sur l'emploi productif et le travail décent. Parallèlement, l'OIT a travaillé avec les mandants et les parties prenantes sur une gamme de programmes allant du développement d'infrastructure riches en emploi, à la promotion de programmes d'emploi pour les jeunes en passant par la promotion d'entreprises durables, notamment des coopératives.

Le concept des socles de protection sociale a pris de l'ampleur durant cette période et, avec l'appui de l'OIT, plusieurs pays se sont orientés vers une couverture élargie. Deux nouvelles normes ont été adoptées dans le domaine de la protection sociale au cours de cette période biennale -- La Recommandation n°200 sur le VIH et le sida, 2010 et la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011. Celles-ci ont déclenché un certain nombre de demandes d'appui à l'OIT, notamment pour aider les pays à améliorer leur capacité à recueillir et produire des données fiables, cruciales pour l'élaboration de politiques et de programmes efficaces de protection sociale.

Cette publication ne peut cependant que donner un aperçu de notre action. Les lecteurs intéressés sont invités à se rendre sur le site **www.ilo.org** pour davantage de renseignements.

Pourtant, il faut également noter que pour que les politiques et programmes portant sur le monde du travail et d'autres politiques sociales, économiques et environnementales aient un impact maximum, il faut une pensée intégrée et des approches cohérentes aux niveaux opérationnel et politique plutôt que de compter sur la somme des politiques sectorielles. Cela représente un défi pour le système multilatéral, ainsi que pour l'élaboration des politiques aux niveaux national, régional et international.

Juan Somavia
Directeur général



“

*Le travail décent «renvoie au droit non
seulement de survivre, mais de prospérer et
d'avoir une vie digne et épanouissante ...
Nous comptons sur l'OIT pour qu'elle continue
à se battre pour faire du travail décent une
réalité dans le monde entier.*

Nelson Mandela

Introduction

Travail décent et justice sociale: pourquoi l'OIT fait la différence

Le travail décent est essentiel au bien-être de tous. En plus de fournir des revenus, le travail est la meilleure voie vers le progrès social et économique, en renforçant les capacités des individus, de leurs familles et de leurs communautés. Le travail décent signifie une croissance meilleure et plus inclusive, davantage d'égalité et de droits, moins de pauvreté

et un développement plus stable dans les économies, les entreprises, les lieux de travail et, au bout du compte, la société.

Le travail décent est un moyen de s'attaquer aux causes profondes de la

pauvreté et de promouvoir une croissance économique inclusive et durable, en donnant aux pays les moyens de protéger les revenus et fournir une protection sociale, de formuler des politiques visant à améliorer la productivité, la création d'emplois et réduire la vulnérabilité, et d'éliminer les violations des droits humains tels que le travail des enfants et le travail forcé.

L'organisation internationale du travail (OIT) encourage une approche du développement axée sur le travail et fondée sur les droits. Ce faisant, elle met l'accent sur le plein emploi productif et les droits, la représentation et la protection dans le monde du travail comme un moyen de réduire la pauvreté.

La valeur ajoutée de l'OIT découle de **trois avantages uniques** intégrés dans la structure institutionnelle de l'Organisation et reflétés dans son approche opérationnelle du travail décent :

- Ses *mandants tripartites* -- constitués de gouvernements et d'organisations d'employeurs et de travailleurs - permettent à l'OIT de réunir les principaux acteurs de l'économie réelle: ministères du travail et des affaires sociales, secteur privé, et syndicats. Cette structure facilite l'appropriation des projets et programmes et offre une perspective unique du monde du travail à l'agenda de développement international.
- Les *normes internationales du travail* de l'OIT fournissent le cadre normatif le plus complet du monde qui régit toutes les sphères de la politique sociale. L'approche de l'OIT fondée sur les droits et ses normes sont uniques dans de nombreux domaines, y compris en ce qui concerne les peuples indigènes et tribaux, le travail des enfants, les travailleurs domestiques et les marins. L'OIT a également l'un des systèmes de supervision les plus complets dans le système international, qui suit la mise en œuvre des conventions ratifiées et communique les bonnes pratiques et les violations à tous les États membres.
- L'OIT passe par le *lieu de travail*, qui est un lieu efficace pour offrir une aide au développement dans l'économie formelle et informelle.



L'OIT œuvre dans **183 États membres**
en faveur de l'emploi et des entreprises durables, de la protection sociale, des droits au travail et du dialogue social

L'Agenda pour le Travail Decent



Créer des emplois

Bâtir des sociétés et des économies qui créent des possibilités d'investir, d'entreprendre, de développer les compétences, de créer des emplois et des moyens de subsistance durables.



Étendre la protection sociale

Promouvoir l'insertion et la productivité en garantissant à chaque homme et chaque femme des conditions de travail sûres, la jouissance de temps libre et de repos, la prise en compte de la famille et des valeurs sociales, l'accès à une juste indemnisation en cas de perte ou de diminution de revenus et l'accès à la sécurité sociale.



Promouvoir le dialogue social

Créer des institutions de marché du travail efficaces et des organisations d'employeurs et de travailleurs efficaces et indépendantes afin que tous s'engagent fortement à améliorer la productivité, gérer les relations de travail et construire des sociétés solidaires.

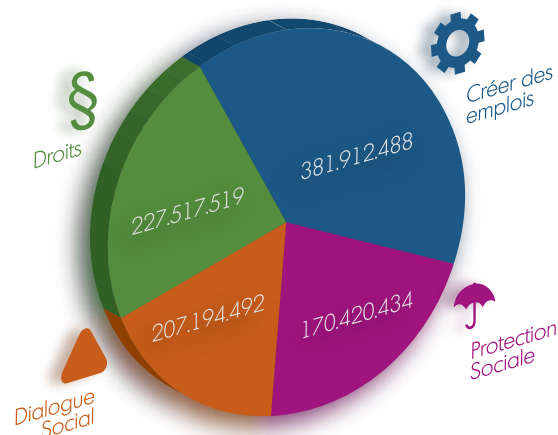


Garantir les droits au travail

S'assurer que le développement économique aille de pair avec le développement social et le respect des droits des travailleurs, incluant ceux travaillant dans l'économie informelle.

Le programme de l'OIT cible 19 résultats organisés en quatre objectifs stratégiques. Le travail de l'OIT s'inscrit dans un programme et budget pour la période biennale, approuvés. Ce programme contient des indicateurs, étapes et objectifs correspondant à chaque résultat.

Répartition des dépenses
par objectif stratégique 2010-11 (en dollars É.-U.)



Appropriation, résultats et responsabilité

Au niveau des pays, les activités de l'OIT sont guidées par les programmes par pays pour la promotion du travail décent (PPTD) développés conjointement avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs. Les PPTD s'appuient sur les priorités nationales de développement et définissent la contribution de l'OIT à l'assistance générale des Nations Unies fournie à un pays.

Les mandants de l'OIT sont des partenaires essentiels pour garantir que les efforts de développement débouchent sur des emplois et des conditions de travail équitables permettant aux individus de s'affranchir de la pauvreté par le travail. Les

organisations d'employeurs offrent l'accès et l'engagement du secteur privé sans lequel aucune démarche de développement ne peut être durable. Les syndicats sont composés d'adhérents et font entendre la voix des travailleurs dans l'économie formelle et le secteur informel.

Le modèle d'intervention typique de l'OIT est le suivant:

PROGRÈS EN MATIÈRE DE TRAVAIL DÉCENT



DÉFICIT DE TRAVAIL DÉCENT

Développement des capacités

Le développement des capacités est au cœur du programme de l'OIT. En renforçant les capacités institutionnelles, humaines et de gouvernance, l'OIT bâtit de solides institutions gouvernementales, organisations d'employeurs et de travailleurs.

On peut citer à cet égard le Centre international de formation de l'OIT qui a réalisé près de **1 000 programmes de formation** dans le monde entier en 2010 et 2011, améliorant ainsi les compétences de près de 11 000 femmes et 15 000 hommes de plus de 190 pays.

Sri Lanka

« Le Travail décent vous permet de réaliser vos rêves et vous donne un moyen de subsistance à vous et à votre famille – il permet aussi de donner de bonnes possibilités d'emplois aux autres »

Nuwan Kumara, 25 ans, Kegalle

Kumara travaillait comme chauffeur de véhicule à trois roues. Ce n'était pas un emploi idéal pour lui. « *Je travaillais de trop longues heures et j'étais peu payé,* » explique-t-il. Avec l'aide du projet OIT, il a pu créer sa propre entreprise de production et vente de balais et autres ustensiles de cuisine. « *J'ai toujours voulu être mon propre patron. J'ai reçu une formation au marketing et aux bonnes pratiques de gestion, comme la comptabilité et la planification des activités. Cela m'a aidé à développer et étendre mon entreprise.* » Kumara prévoit de développer son activité en embauchant deux travailleurs et en achetant plus d'équipement de production.



1 Emploi: S'affranchir de la pauvreté par le travail



Deux cents millions de personnes sont aujourd'hui au chômage; six cents millions d'emplois supplémentaires devront être créés au cours des dix prochaines années pour compenser la croissance continue de l'offre de main d'œuvre; neuf cents millions de personnes travaillent mais ne gagnent pas assez pour échapper à la pauvreté.

Des défis de taille, exacerbés par trois années de crise continue sur les marchés mondiaux du travail et la perspective d'une nouvelle détérioration de l'activité économique, soulignent l'importance du mandat de l'OIT et de son action.

La stratégie de l'OIT pour promouvoir le plein emploi productif et librement consenti est fondée sur les résultats clés suivants:

Résultat 1

Davantage de femmes et d'hommes bénéficient du plein emploi productif et de possibilités de travail et de revenus décents

Résultat 2

Le développement des compétences accroît l'employabilité des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'inclusivité de la croissance

Résultat 3

Les entreprises durables créent des emplois productifs et décents

**200
millions**
de chômeurs en 2011

**75
millions**
de jeunes au chômage en 2011

**42
millions**
*entreront sur le marché
du travail chaque année*

**1,52
milliards**
*de personnes avec un
emploi vulnérable*



Une croissance inclusive riche en emplois

Le principal objectif de l'OIT est de placer l'emploi au cœur des politiques économiques et sociales. Une approche cohérente avec les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** (cible 1 b: Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les jeunes et les femmes, de trouver un travail décent et productif). L'OIT cherche à améliorer les vies des personnes au chômage ou dont la rémunération pour leur travail est insuffisante et ne leur permet pas, à elles et à leurs familles, d'échapper à la pauvreté.

Une part importante de la main-d'œuvre mondiale continue de travailler et de gagner leur vie dans l'«économie informelle». Les salariés, les travailleurs indépendants et les micro-entrepreneurs de l'économie informelle restent à l'écart des services et ressources de développement de base et des institutions du marché du travail.

En 2010 et 2011, le soutien de l'OIT a permis à 29 pays d'introduire des réformes politiques et réglementaires pour améliorer l'accès à l'emploi productif, au travail décent et aux possibilités de revenus. Grâce aux interventions de l'OIT au **Cameroun, Gabon, Malawi, Maurice, Jordanie, Irak, Chine, Népal, Viet Nam** et **Bosnie-Herzégovine** l'emploi est désormais placé au centre des stratégies de développement nationales.

Les données par pays tirées d'une série de politiques du marché du travail montrent l'impact sur l'emploi et les revenus – y compris l'extension des allocations de chômage et les programmes de partage de travail, la réévaluation des salaires minimum et des subventions salariales, ainsi que l'amélioration des services publics pour l'emploi, des programmes de travaux publics, des régimes de garantie de l'emploi et des incitations à l'entrepreneuriat.

Yémen

Renforcer les capacités en matière de statistiques du travail pour une politique de l'emploi efficace

L'enquête sur la main-d'œuvre est essentielle pour l'élaboration d'une stratégie nationale efficace pour l'emploi qui réponde aux besoins et aux aspirations du peuple du Yémen. Le taux de chômage au Yémen s'élève à 16,3 pour cent, il est parmi les plus élevés dans le monde (recensement de la population 2004) et les jeunes sont deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes. Le manque de possibilités d'emploi est particulièrement marqué chez les jeunes femmes instruites, dont un tiers sont au chômage.



© OIT/H. Homayounpour

LA PREMIÈRE DES PRIORITÉS: L'EMPLOI DES JEUNES

*En 2011, quelques **75 millions** de jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage, une augmentation de plus de 4 millions depuis 2007.*

***152 millions** de jeunes travailleurs pauvres représentant 28 pour cent de l'emploi total des jeunes dans le monde. **60 pour cent** sont des femmes.*

*Au niveau mondial, les jeunes sont presque **trois fois** plus susceptibles d'être au chômage que les adultes. Cette situation constitue une menace à la paix, à la stabilité et à la prospérité.*

Le monde est confronté à une crise de l'emploi des jeunes qui ne fait que s'aggraver. L'OIT a mis en garde contre une génération « marquée » (perdue) de jeunes

travailleurs confrontés à un mélange explosif de chômage élevé, inactivité accrue et travail précaire dans les pays développés, ainsi qu'à une pauvreté des travailleurs toujours élevée dans les pays en développement. Les jeunes femmes ont encore plus de mal que les jeunes hommes à trouver un emploi.

L'OIT fournit à 40 pays un appui à l'élaboration de politiques et de programmes cohérents et coordonnés sur l'emploi des jeunes. Cette approche intégrée combine des politiques macro-économiques et mesures ciblées qui portent sur l'offre et la demande de travail, ainsi que sur la quantité et la qualité de l'emploi.

Au **Pérou**, deux chômeurs sur trois ont entre 15 et 29 ans et quatre jeunes travailleurs sur cinq occupent un emploi précaire, principalement dans l'économie informelle. Plus de 75 pour cent des micro-entreprises créées par des jeunes n'ont pas duré plus d'un an. L'OIT a soutenu un Plan d'action pour l'emploi des jeunes pour 2009-12. Quelques 370 000 jeunes ont bénéficié des services d'un « guichet unique » pour l'emploi, de réduction des frais de demande d'emploi grâce à l'introduction d'un certificat unique; de la mise en œuvre d'un programme de formation des jeunes et d'un service d'information et d'orientation pour les jeunes migrants.

En **Serbie** le taux de chômage chez les jeunes s'élève à plus de 37 pour cent, en comparaison à un taux de chômage de 12,3 pour cent pour les travailleurs adultes. À cela s'ajoute la précarité de l'emploi caractérisée par des contrats à court terme et le travail occasionnel dans l'économie informelle. L'OIT a soutenu une stratégie pour l'emploi des jeunes, comprenant la prestation de services actifs sur le marché du travail ciblant plus de 3 500 jeunes défavorisés, dont 85 pour cent ont obtenu un emploi à temps plein avec un salaire de 10 à 20 pour cent plus élevé que le salaire minimum, et la moitié d'entre eux au sein de l'entreprise dans laquelle ils ont reçu la formation.



<http://www.facebook.com/youth.ilo>



Des emplois sont créés par le biais des investissements à haute intensité d'emplois

Les projets d'infrastructure constituent la plus grande part des investissements publics et une partie importante de l'aide au développement. Ces investissements ont le potentiel de réduire la pauvreté grâce aux emplois qu'ils créent. Malheureusement, ce potentiel n'est pas souvent utilisé, car de nombreux projets sont fortement mécanisés et font appel à des entrepreneurs étrangers.

*Le recours à davantage de main-d'œuvre et ressources locales coûte généralement **20 pour cent** moins cher, et permet d'économiser jusqu'à **50 pour cent** des besoins en devises étrangères, tout en créant trois à cinq fois plus d'emplois que les investissements à forte intensité de capital.*

L'OIT encourage les politiques d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre et renforce également les capacités des communautés et des entrepreneurs privés à mettre en œuvre avec succès des programmes à forte intensité d'emplois.

Au **Timor Leste**, l'OIT a généré plus d'un million de journées de travail pour plus de 35 000 personnes vivant en zone rurale; 70 pour cent des participants aux projets à forte intensité de main d'œuvre savent mieux lire, écrire et compter; plus de 12 000 chercheurs d'emploi ont bénéficié de prestations en matière de conseil, expérience professionnelle, stages et placement professionnels; et un fond d'emploi et de formation a touché près de 4 000 individus, dont 80 pour cent de femmes.

En **Somalie**, 143 000 journées de travail ont été créées et les infrastructures améliorées, réduisant ainsi

« Ces initiatives à forte intensité de main d'œuvre devraient permettre le déploiement de plus de 1 500 personnes par mois dans plusieurs zones de réhabilitation et de reconstruction. Nous avons besoin d'appui et de ressources. La renaissance de notre nation repose à court terme sur le programme d'urgence.



Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Libéria et Prix Nobel de la paix 2011

l'érosion des sols et augmentant l'utilisation des terres. L'accès aux ressources hydrauliques pour l'irrigation a augmenté, avec le développement de 3 200 mètres de canaux d'irrigation, améliorant ainsi la sécurité alimentaire.

Au **Libéria**, 50 000 journées de travail ont été créées à travers des investissements en infrastructures rurales à forte intensité d'emplois.

Au **Paraguay**, le Gouvernement a adopté les investissements publics à forte intensité d'emploi comme politique officielle. En réponse à la crise financière internationale, le gouvernement a mis en place un programme de travaux publics, créant ainsi 800 000 journées de travail.

En **Afrique du Sud**, l'OIT a contribué à la création de 200 000 emplois en 2010-2011, dont 60 pour cent sont allés à des femmes.

Des compétences sont développées et les services de l'emploi renforcés

L'OIT aide ses mandants à améliorer la qualité et la pertinence de leurs services de formation et d'emploi afin d'améliorer l'employabilité des travailleurs ainsi que la productivité et la compétitivité des entreprises. Avec l'aide de l'OIT, quatorze pays ont entrepris des réformes de leurs politiques de développement des capacités et sept ont introduit des mesures pour renforcer les services pour l'emploi. L'OIT aide ses mandants à intégrer le développement des capacités dans leurs stratégies de développement nationales et sectorielles en vue de mieux adapter l'offre de formation à la demande en compétences. L'implication des employeurs et des employés à travers les Conseils de compétences industrielles s'est avérée particulièrement efficace pour promouvoir les réformes des politiques nationales de développement des compétences au **Bangladesh**.

En **Égypte** et au **Liban** des services d'orientation professionnelle et des bourses électroniques du travail ont été introduites afin de mieux faire correspondre les demandeurs d'emploi à la demande du marché du travail. Des outils d'orientation professionnelle ont été intégrés dans les centres de formation technique et professionnelle pour faciliter le passage de l'école au monde du travail.

La moitié de la population mondiale vit et travaille en zones rurales où l'on trouve 75 pour cent des pauvres du monde. L'OIT encourage dans les zones rurales une approche communautaire du développement des compétences axée sur le marché, dans le cadre de sa stratégie consistant à recourir au développement des compétences pour promouvoir la croissance inclusive.



Au **Bénin** et au **Zimbabwe**, la formation des compétences a été organisée pour 1 500 jeunes, dont approximativement 25% sont des femmes, en zones rurales. Les limites de l'apprentissage informel ont été abordées et des maîtres-artisans ont fourni une formation supplémentaire à quelques 1 000 apprentis. Au **Libéria**, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a reçu le soutien de l'OIT pour aider les jeunes en milieu rural à se bâtir un avenir viable dans la réparation de motos, la gestion de garages, la production de vêtements, la transformation du poisson, des noix de coco et du manioc.



L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

*Au moins **785 millions** de personnes en âge de travailler **sont handicapées**.*

Malgré des avancées importantes ces dernières années, les personnes handicapées sont encore confrontées à la discrimination en milieu de travail. L'OIT promeut l'égalité des chances pour les personnes handicapées, en matière de développement des compétences et de l'entrepreneuriat de façon à améliorer leur employabilité et emplois.

Huit pays ont modifié leurs lois pour créer un environnement propice à davantage d'inclusion et de possibilités. Des directives de l'OIT en la matière sont disponibles dans une quinzaine de langues nationales.

En **Arménie**, l'OIT a encouragé l'employabilité des groupes marginalisés. Un programme sur le

développement des compétences et sur l'adaptation du milieu de travail aux personnes handicapées a été financé par le gouvernement, avec l'appui de l'OIT.

En **Éthiopie**, l'OIT a travaillé avec le gouvernement sur une nouvelle loi portant sur le « droit à l'emploi des personnes handicapées ». Elle se base sur une stratégie inclusive permettant aux personnes handicapées d'accéder à l'enseignement général technique et professionnel et à la formation. L'OIT a mis en place un **Réseau mondial sur l'entreprise et le handicap** (ILO Global Business and Disability Network) qui regroupe près de 50 entreprises multinationales, 17 organisations d'employeurs, des réseaux d'entreprises sur le handicap et des représentants des organisations de personnes handicapées. Le réseau permet le partage de connaissances et l'identification de bonnes pratiques liées à l'inclusion du handicap sur le lieu de travail.



Les entreprises durables sont encouragées à créer des emplois décents

*Les petites et moyennes entreprises (PME) fournissent environ **deux-tiers** de tous les emplois dans les pays industrialisés et leur part s'élève plus encore dans le monde en développement. Elles sont les principales sources des nouveaux emplois créés au cours des dernières décennies, mais leur productivité est souvent faible et les emplois de mauvaise qualité.*

Renforcer l'entrepreneuriat et les capacités de développement des entreprises

Les outils de l'OIT aident les entrepreneurs à démarrer des entreprises viables, tout en créant des emplois de qualité. Plus de 2 500 organisations dans 100 pays ont bénéficié du programme de formation de l'OIT, et quelque 4,5 millions de jeunes entreprises (start-ups) et entrepreneurs ont été formés dans le monde au cours des quinze dernières années. Cela a abouti à la création de plus de 500 000 nouvelles entreprises et de plus de 2,7 millions d'emplois.

Promouvoir l'entrepreneuriat des femmes

L'OIT a atteint plus de 96 000 femmes dans douze pays d'Afrique et d'Asie à travers la promotion de l'entrepreneuriat des femmes. L'OIT a fourni des conseils stratégiques sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, a renforcé les capacités des partenaires à fournir des services commerciaux adaptés aux besoins des femmes entrepreneurs, et

a renforcé les réseaux de femmes, leur voix et leur représentation.

Au **Lesotho** et au **Mozambique** les associations de femmes entrepreneurs ayant reçu une formation de l'OIT ont déclaré une augmentation de 20 pour cent du nombre de leurs adhérents et une hausse de 37,5 pour cent des services fournis à leurs membres. Une étude d'impact d'un projet de l'OIT en **République démocratique populaire lao** a montré que les femmes entrepreneurs qui sont passées par le projet ont vu leurs ventes quadrupler et leurs profits croître de 50 pour cent.

une voix
Zambie



Gillian, entrepreneur d'une entreprise de secrétariat et de services d'impression

Gillian a rêvé pendant des années de créer sa propre entreprise: « J'ai vu de nombreuses possibilités dans le monde de l'informatique et c'est ce qui m'a encouragé. »

L'affiliation de Gillian à la Fédération zambienne des associations de femmes d'affaires (Zambia Federation of Associations of Women in Business) lui a permis de parfaire ses compétences de gestion et de participer au mois de la femme entrepreneur organisé par l'OIT, ainsi qu'à diverses expositions et foires commerciales. En appliquant ce qu'elle a appris durant la formation de l'OIT, elle a amélioré son activité et les revenus de son ménage et emploie maintenant six travailleurs.





© OIT/M. Crozet

une voix République-Unie de Tanzanie

En République-Unie de Tanzanie, 42 coopératives ont organisé des activités de renforcement des capacités entrepreneuriales et de sensibilisation au VIH.

Faith est l'une des 1 600 personnes vivant avec le sida ayant participé à une formation de l'OIT. Elle élève maintenant trois vaches laitières avec de bons rendements et gagne jusqu'à 250 dollars par mois. « C'est beaucoup d'argent pour moi, » dit-elle. « La coopérative m'a formée et m'a permis d'accéder à un marché pour le lait de mes vaches ». Avec 83 autres pairs éducateurs, Faith a été formée à aider à soutenir d'autres personnes séropositives qui veulent créer leur propre entreprise.

Renforcer les coopératives

Les coopératives ont une expérience reconnue dans la création et le maintien de l'emploi, puisqu'elles fournissent plus de 100 millions d'emplois d'aujourd'hui. Les coopératives ont permis à leurs membres de devenir des prestataires d'emplois plutôt que des demandeurs d'emploi.

Dans le **territoire palestinien occupé**, le Ministère du travail a rédigé une nouvelle loi sur les coopératives en utilisant les indications de l'OIT pour faciliter la création de nouvelles coopératives.



© OIT/S. Benalissa



Dans 14 pays africains, plus de 4 000 coopératives et près de 300 000 membres de coopératives (dont 48 pour cent de femmes) ont vu leurs capacités renforcées en matière de planification

d'entreprise, de stratégies d'approvisionnement et de commercialisation. 4 000 emplois ont été créés et les revenus des membres de coopératives ont augmenté de 57 pour cent.

LES EMPLOIS VERTS



Les deux principaux défis du 21^e siècle doivent être abordés simultanément. Le premier consiste à éviter un dangereux changement climatique et la détérioration des ressources naturelles, tandis que le second est d'assurer le développement social et le travail décent pour tous.

On parle d'emplois verts lorsque ceux-ci aident à réduire l'impact négatif sur l'environnement, aboutissant finalement à des entreprises et des économies durables du point de vue environnemental, économique et social: Au **Brésil**, en **Chine**, en **Inde** et en **Indonésie** les

emplois verts sont devenus des vecteurs de promotion du travail décent dans les stratégies de développement local, les programmes d'emploi rural, et les stratégies des secteurs de la construction, de la sylviculture, de la gestion des déchets et des énergies renouvelables.

Au **Brésil**, le Gouvernement a fait des emplois verts un élément fondamental de sa politique de développement national. Depuis 2009, l'OIT a fourni une assistance technique permanente au développement conceptuel et à la mise en œuvre concrète de la stratégie pour les emplois verts, tant au niveau fédéral qu'au niveau des États. Parmi les résultats atteints on peut citer:

- Des incitations fiscales ont été fournies pour la production de voitures polycarburants (flex-fuel), d'appareils économes en énergie et d'équipements de production d'énergie éolienne.
- 500 000 logements équipés de systèmes de chauffage solaire ont été construits avec 30 000 nouveaux emplois verts.
- Le gouvernement de l'État de Bahia a investi dans l'économie verte pour créer des emplois verts dans neuf activités économiques.
- Les travailleurs sauvés du travail forcé dans l'État du Mato Grosso ont trouvé de nouveaux emplois dans la chaîne de production de l'éthanol.



Faciliter l'accès au financement

Les ménages pauvres peuvent facilement voir leur épargne d'une vie s'envoler s'ils se retrouvent confrontés à la maladie, à un décès dans la famille ou à d'autres crises. Les travailleurs indépendants peuvent devoir cesser leurs activités. Dans ce contexte, la micro-assurance est un outil de développement qui aide les pauvres à gérer les risques et réduire leur vulnérabilité.

L'OIT a formé plus de 1 500 dirigeants d'institutions de microfinance de 47 pays et a fourni des subventions d'innovation à 53 organisations à travers le monde pour développer et tester de nouveaux produits de micro-assurance.

Au **Népal**, l'OIT a soutenu l'engagement de 12 500 jeunes dans des emplois productifs et des activités

d'autonomisation dans des zones touchées par des conflits en développant des produits financiers innovants adaptés à leurs besoins, et en leur offrant une formation financière afin qu'ils puissent mieux comprendre comment fournir des services de manière adéquate.

En **Jordanie**, le programme *MicroFund for Women* a proposé un produit d'assurance-maladie à un prix abordable à plus de 25 000 femmes entrepreneurs. Parce que ce sont les femmes qui s'occupent généralement de la famille et prennent des congés lorsqu'un enfant, un parent ou leur époux est hospitalisé, le produit couvre le manque à gagner d'une femme entrepreneur lorsque celle-ci ne peut pas se consacrer à ses activités professionnelles.





HAÏTI: SORTIR DE LA CRISE PAR LE TRAVAIL

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental.

Le marché du travail haïtien est caractérisé par des taux élevés de chômage dans l'économie formelle et une importante économie informelle.

Le tremblement de terre qui a secoué Haïti en janvier 2010 a exacerbé une situation déjà difficile. Environ 220 000 personnes ont perdu leur vie lors de la catastrophe et un million ont perdu leur maison. Les dégâts et les coûts de reconstruction sont estimés à 11,5 milliards de dollars.

56%
de la population vit
avec moins de
1,25 dollars par jour

la reconstruction et la refondation d'Haïti.

Au côté d'autres agences de l'ONU, l'OIT a mis l'accent sur la création immédiate d'emplois dans le cadre du déblaiement et sur les efforts visant à réduire l'impact de futures catastrophes naturelles. Dans la région des

L'OIT travaille avec la communauté internationale pour soutenir les haïtiens dans leurs efforts de relèvement et de reconstruction, en plaçant l'emploi au centre du Plan d'action gouvernemental pour

Gonaïves, l'OIT a appuyé un programme intensif en main-d'œuvre afin de protéger plus de 500 hectares de bassins versants, en construisant un réseau de petits barrages, creusant des puits et plantant des arbres. Ainsi 360 000 journées de travail ont été créées pour 7 602 travailleurs. L'OIT poursuit son engagement à Haïti en collaborant avec le nouveau Gouvernement, les syndicats et les organisations d'employeurs pour maximiser le potentiel de création d'emplois des investissements publics et privés et pour garantir le bon fonctionnement du marché du travail.

Réduire la vulnérabilité des PME en les protégeant en cas de catastrophe

50 000 entrepreneurs ont eu accès à une couverture d'assurance pour réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des catastrophes naturelles, par le biais de Fonkoze, une institution de microfinance haïtienne soutenue par l'OIT. En juin 2011, lorsque de fortes pluies se sont abattues sur l'île, causant des inondations et la destruction de leurs biens, les victimes assurées ont reçu une indemnisation en espèces de 5 000 gourdes haïtiennes (125 dollars E.-U.) pour les aider à reconstituer leurs moyens d'existence.



Résultats nationaux par objectif stratégique*

⚙️ Création d'emplois

☂️ Extension de la protection sociale

▲ Promotion du dialogue social

§ Garantie des droits au travail





| * Les données suivantes reflètent les résultats décrits dans le Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011 de l'OIT.



2 Protéger les plus vulnérables et rendre le travail plus sûr



La protection sociale contribue à la croissance équitable, la stabilité sociale et une productivité accrue, et sert de tremplin au développement durable.

Salaires décents, temps de travail et sécurité et santé au travail sont les composantes essentielles d'un emploi décent.

Les travailleurs migrants et leurs familles, ainsi que les personnes vivant avec le VIH/sida sont particulièrement vulnérables et ont besoin d'être protégés, y compris de la discrimination sur leur lieu de travail.

La stratégie de l'OIT dans ce domaine cherche à atteindre cinq résultats:

Résultat 4

Un plus grand nombre de personnes ont accès à des prestations de sécurité sociale mieux gérées et plus respectueuses de l'égalité entre les sexes

Résultat 5

Les femmes et les hommes bénéficient de conditions de travail meilleures et plus équitables

Résultat 6

Les travailleurs et les entreprises bénéficient de meilleures conditions de sécurité et de santé au travail

Résultat 7

Un plus grand nombre de travailleurs migrants sont protégés, et un plus grand nombre de travailleurs migrants ont accès à l'emploi productif et au travail décent

Résultat 8

Le monde du travail réagit de façon efficace à l'épidémie de VIH/sida

80%
des travailleurs
du monde entier
n'ont pas accès à
la sécurité sociale

Chaque année **2,3**
millions de travailleurs
meurent à la suite
d'accidents ou de maladies
liés au travail

On dénombre jusqu'à **100**
millions de travailleurs
domestiques dans le monde,
dont **83%** sont des femmes

34 millions de
personnes vivent avec
le VIH. **60%** sont des
femmes

105
millions
de travailleurs
migrants en 2011



L'accès aux prestations de sécurité sociale est amélioré et étendu

Seulement 20 pour cent de la population mondiale bénéficie d'une couverture complète de sécurité sociale et plus de 50 pour cent n'en a aucune.

La sécurité sociale désigne l'accès aux soins médicaux, l'inclusion sociale et la garantie de revenu, en particulier pour les personnes âgées et en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, d'accident du travail, de maternité ou de disparition du soutien de famille.

5,1 milliards de personnes ne bénéficient pas de la sécurité sociale ou d'une protection sociale adéquate.

Seuls 15 pour cent des chômeurs dans le monde reçoivent certains types de prestations de chômage.

L'OIT s'est donné pour mission d'aider les pays à garantir la couverture sociale de tous les groupes sociaux, particulièrement les femmes qui sont confrontées à davantage d'exclusion que les hommes du fait des discriminations dont elles sont victimes le long du cycle de leur vie et du poids qu'elles portent généralement en matière de responsabilité familiale.

- Dix États membres, dont le **Burundi**, **Cambodge**, **Mozambique** et **Timor-Leste**, ont adopté des politiques pour élargir la couverture de leurs régimes de sécurité sociale avec l'aide de l'OIT.
- De nouveaux systèmes de sécurité sociale ont été mis en œuvre au **Népal** et au **Togo**.
- Dix États membres ont engagé des réformes de leurs régimes de sécurité sociale avec l'assistance de l'OIT.
- Les données comparables au plan international sur la couverture, les dépenses et les performances des systèmes nationaux de sécurité sociale ont été récemment étendues à 20 pays supplémentaires par le biais de la base de données de l'Enquête sur la Sécurité sociale, qui compte désormais 80 pays.

« Étendre la protection sociale est un investissement 'gagnant-gagnant' qui est payant à la fois à court terme, compte tenu de ses effets de stabilisateur macroéconomique, mais aussi à long terme, en raison de l'impact sur le développement humain et la productivité.

© OIT/ pool photo ILC



Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU Femmes et Présidente du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale en 2010



© OIT/M. Crozet

VERS DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE DÉFINIS AU NIVEAU NATIONAL

Les socles de protection sociale sont des politiques intégrées conçues pour garantir la sécurité des revenus et l'accès aux services sociaux pour tous, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

En avril 2009, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies a adopté l'Initiative du socle de protection sociale comme l'une des neuf initiatives conjointes de l'ONU visant à faire face aux effets de la crise économique.

Sous la direction de l'OIT et de l'OMS, il s'agit d'une coalition de 19 agences onusiennes, institutions financières internationales et plus de 14 partenaires du développement.

Avec l'assistance de l'OIT, le **Mozambique** a augmenté le nombre de bénéficiaires de son Programme national de subvention alimentaire de 170 000 en 2009 à 217 000 en 2010 (63 pour cent de femmes et 37 pour cent d'hommes). L'assistance de l'OIT en **Inde** a permis d'étendre le régime national d'assurance maladie (RSBY) aux travailleurs des fours à briques et aux travailleurs domestiques. 9 000 travailleurs domestiques ont reçu une assistance technique pour s'inscrire dans le mouvement syndical. En **Argentine** l'OIT a soutenu un programme national d'allocations aux familles de l'économie informelle pour la santé et l'éducation.

une voix
Cap-Vert



Luísa Oliveira Marques, 81 ans, vit avec ses deux petits-enfants dans une maison avec une seule chambre et une petite cuisine qu'elle a construit avec ses économies provenant de la vente du poisson qu'elle pêchait elle-même. Quand elle ne fut plus en mesure d'assurer ses moyens de subsistance, elle dut compter sur l'aide occasionnelle de sa famille, et traversa de nombreuses difficultés. « *La vie est dure et la mer est incertaine* »

En 2011, Luísa commença à recevoir une pension sociale accordée par l'État de 50 dollars environ par mois. L'attribution d'une pension sociale non contributive fait une grande différence dans la vie de nombreuses femmes, surtout en zones rurales, qui ont travaillé toute leur vie, mais n'ont jamais reçu une véritable reconnaissance de la valeur de leur travail. « *Ce n'est pas beaucoup, mais ça m'a changé la vie, parce que je sais que je peux compter sur ma pension pour acheter l'essentiel. Si j'ai besoin de quelque chose pour moi, je n'ai pas à attendre la charité d'autrui.* »



Promouvoir la sécurité et la santé au travail: une question de vie ou de mort

Toutes les **15 secondes**, un travailleur meurt d'un accident ou d'une maladie lié au travail.

Le fardeau économique des accidents du travail et des maladies professionnelles est estimé à **4 pour cent du PIB mondial** chaque année.

Les accidents du travail frappent plus lourdement les pays en développement où de nombreux travailleurs réalisent des activités dangereuses dans le secteur minier, la pêche, l'agriculture et la construction. L'OIT cherche à développer une « culture de la sécurité » dans toute la société afin que le terme « prévention » devienne un mot d'usage courant.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS « INVISIBLES »

La Convention sur les travailleurs domestiques, qui regroupe les premières normes du travail sur le travail domestique jamais convenues au plan international, a été adoptée par l'OIT en 2011. Elle reconnaît la valeur économique et sociale du travail domestique et appelle à agir pour vaincre l'exclusion des travailleurs domestiques de la protection sociale et du travail. Étant donné que la plupart des travailleurs domestiques sont des femmes, les nouvelles normes constituent une étape importante pour faire avancer l'égalité des sexes dans le monde du travail.

Les syndicats nationaux organisent les travailleurs domestiques au **Brésil, Liban, Costa Rica** et **République dominicaine**. Au **Paraguay**, l'Institut de protection sociale a étendu la couverture de santé aux travailleurs domestiques.

Aux **Philippines**, le travail domestique est l'emploi principal de quelques 1,9 millions de travailleurs âgés de 15 ans et plus. Les travailleurs domestiques représentent aussi 22 pour cent des travailleurs migrants à l'étranger. La législation nationale ne réglemente pas leurs heures de travail, tandis que leur salaire minimum statutaire n'a pas été ajusté depuis 1992. Bien que la plupart aient droit à la sécurité sociale, seulement 5 pour cent d'entre eux sont affiliés au régime de sécurité sociale.

Le Gouvernement philippin travaille, avec l'appui de l'OIT, sur la refonte de la législation sur les travailleurs domestiques afin qu'elle soit conforme avec la nouvelle convention de l'OIT.

Le soutien de l'OIT a ainsi permis à huit pays d'adopter des programmes nationaux, ou des législations nationales pour promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail (SST). L'OIT a également aidé 13 pays à accroître leur capacité de fournir de meilleurs services en matière de SST aux niveaux national et sectoriel ou sur les lieux de travail. Ainsi, au **Kazakhstan** un solide réseau de formateurs dans les domaines de la gestion de la SST et de l'évaluation des risques est pleinement opérationnel. Dans 13 États membres des Caraïbes, plus de 1 800 inspecteurs du travail, représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs et membres des comités SST ont été formés par l'OIT.



Lutter contre le VIH et le sida dans le monde du travail

L'OIT a mobilisé l'action sur le VIH et le sida dans le monde du travail comme un problème concernant le lieu de travail.

L'OIT a utilisé toute une gamme d'outils et de guides pour former plus de 5 000 décideurs des ministères nationaux du travail, 4 000 représentants des employeurs et 18 000 représentants des travailleurs. Suite à ces efforts, 51 stratégies nationales en matière de sida comprennent un volet spécifique sur le lieu de travail

42 pays ont élaboré des politiques tripartites relatives au VIH-sida sur le lieu de travail aux niveaux national et sectoriel. 454 juges du travail ont été formés à comprendre les lois et règlements en matière de VIH et à les utiliser dans des cas déterminés. En conséquence, des procès défendent les droits de travailleurs vivant avec le VIH et ayant été licenciés en raison de leur séropositivité.

Plus d'un million de travailleurs ont bénéficié des programmes de prévention du VIH dans 25 pays.

Au **Mozambique**, l'OIT a favorisé l'autonomie des femmes et des hommes vivant avec le VIH ou affectés par le VIH en les formant à la gestion d'entreprise, et en encourageant une culture de l'épargne et la mise en commun des ressources leur permettant de démarrer des activités génératrices de revenus. 56 associations de petits agriculteurs et coopératives rurales regroupant un total de 3 000 membres (2 850 femmes et 150 hommes) ont bénéficié de ce programme.

Le **Sierra Leone** a adopté des politiques nationales sectorielles portant sur le VIH sur le lieu de travail dans les secteurs de l'enseignement, du transport, de la pêche et des mines. Plus de 5 000 tests volontaires du VIH ont été réalisés. Parmi les travailleuses qui se sont avérées séropositives, 90 pour cent sont allées au bout du traitement pour empêcher la transmission mère-enfant.



Protéger les travailleurs migrants

De nos jours, une grande partie de la migration est motivée par la recherche d'un emploi. L'OIT fournit une assistance pour gérer efficacement la migration de travail en élaborant des politiques en matière de migration de main-d'œuvre fondées sur les droits, qui maximisent les avantages de la migration, et minimisent ses effets négatifs, pour les pays d'origine comme pour ceux de destination ainsi que pour les travailleurs et les travailleuses migrants.

L'OIT a aidé à élaborer, améliorer et adopter des politiques nationales de migration de main d'œuvre

dans des pays comme l'**Arménie**, le **Brésil**, le **Cambodge**, le **Nigéria**, Le **Pérou**, le **Sri Lanka**, et le **Zimbabwe**. Au **Sénégal**, l'appui de l'OIT a permis d'élaborer et adopter des lois et politiques en matière de migration. Des règlements ministériels et des lignes directrices sont en cours d'élaboration pour mieux protéger les travailleurs migrants au **Cambodge**, au **Viet Nam** et en **Thaïlande**.

Le Congrès des syndicats malaisiens et la Fédération des Syndicats lao apportent des conseils et une assistance juridique aux travailleurs migrants et les informent sur les voies d'immigration sûres et légales, sur les droits au travail, et sur les services de soutien à l'étranger.



En **Fédération de Russie**, une campagne nationale d'information des travailleurs migrants a été organisée en coopération avec la Fédération des syndicats indépendants de Russie et le Service fédéral des migrations. Suite au renforcement des organisations de la diaspora, un réseau d'orientation a été mis en place dans différentes zones d'origine au **Sénégal** afin de faciliter l'orientation professionnelle, la formation et l'insertion professionnelle des migrants et des jeunes demandeurs d'emploi.



Thaïlande

Récupérer les salaires impayés: Le Programme d'assistance aux migrants (MAP Foundation)

L'OIT apporte un appui à la MAP Foundation pour réduire l'exploitation des migrants sur le lieu de travail à travers un meilleur accès aux systèmes judiciaires, l'autonomisation des communautés de migrants, une représentation accrue et l'inclusion sociale. Le projet cible des zones au nord de la Thaïlande, qui accueillent un grand nombre de travailleurs migrants en provenance du Myanmar.

Le 8 décembre 2011, Nai Sai, un migrant shan de 35 ans venant du Myanmar s'est rendu à la MAP Foundation à la recherche de conseils et d'une assistance juridique. Il avait été engagé pour effectuer un travail de construction en mai. Une fois sa tâche terminée, l'employeur devait lui verser 4 763 dollars E.-U. Après avoir réclamé son dû à plusieurs reprises, désespéré, il décida de demander de l'aide au programme d'appui aux migrants (MAP). Au MAP, on lui expliqua la législation, ses droits et les différents recours juridiques qu'il pouvait engager pour récupérer son argent. Confiant et fort de ses nouvelles connaissances, Nai Sai retourna négocier avec son employeur. Ce dernier ne tarda pas à reconnaître qu'il avait face à lui un homme qui savait qu'il avait la loi et les droits de son côté et il finit par accepter de le payer. Il parvint tout de même à réduire le montant dû, mais versa néanmoins à Nai Sai, 12 jours seulement après que celui-ci ait fait appel au MAP, 3 810 dollars E.-U., soit 80 pour cent de la somme qu'il lui devait.





3 Le dialogue social pour la bonne gouvernance, l'état de droit et le travail décent



Le dialogue social inclut toutes les formes de négociations, de consultations et d'échanges d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des sujets d'intérêt commun.

L'action de l'OIT vise à améliorer la bonne gouvernance sur le marché du travail. Cela se fait à travers un large éventail d'activités d'assistance technique dans des domaines tels que la réforme du droit du travail et l'administration du travail (en renforçant par exemple les systèmes d'inspection du travail, les services pour l'emploi et les mécanismes de règlement des différends) ainsi que par l'autonomisation des partenaires sociaux au moyen de la négociation collective. L'OIT met également l'accent sur l'amélioration de la capacité des mandants tripartites à participer efficacement aux structures de gouvernance.

Le renforcement des compétences des partenaires sociaux - organisations d'employeurs et de travailleurs - et leur capacité à travailler ensemble sur des questions professionnelles, sociales et économiques sont le meilleur moyen d'assurer le progrès social, la paix sociale, la démocratie et la croissance inclusive.

La stratégie de l'OIT pour promouvoir le dialogue social est centrée sur:

Résultat 9

Les employeurs sont dotés d'organisations fortes, indépendantes et représentatives

Résultat 10

Les travailleurs sont dotés d'organisations fortes, indépendantes et représentatives

Résultat 11

Les administrations du travail appliquent une législation du travail actualisée et fournissent des services efficaces

Résultat 12

Le tripartisme et une gouvernance renforcée du marché du travail contribuent à un dialogue social efficace et à de bonnes relations professionnelles

Résultat 13

Une approche sectorielle du travail décent est appliquée

Dans environ **60% des pays**, moins de **20% des salariés** sont couverts par des conventions collectives

Promouvoir les droits des travailleurs

L'OIT renforce la capacité institutionnelle des organisations syndicales afin d'améliorer les moyens de subsistance, l'emploi et les conditions de travail des travailleurs dans 35 pays. En **Égypte** par exemple, la déclaration historique sur la liberté d'association a été lancée en mars 2011 et un nouveau syndicat indépendant a vu le jour avec l'appui de l'OIT. Un Forum syndical démocratique arabe a également été créé en septembre 2011. Des syndicats en **Chine** ont augmenté la négociation collective sectorielle pour faire face au nombre croissant de conflits liés aux droits, et ont encouragé le travail décent des migrants ruraux.

En **Inde**, **Indonésie**, **Malaisie** et **Thaïlande**, les syndicats ont fait pressions sur leurs gouvernements pour renforcer la protection de la maternité et ratifier les conventions connexes de l'OIT.

Une campagne syndicale coordonnée a été réalisée en Asie et dans le Pacifique pour la ratification des conventions de l'OIT relatives à la liberté syndicale et à la négociation collective. Au **Népal**, un mouvement syndical fragmenté a été regroupé sous une plateforme fonctionnelle unique au niveau national. En **Inde**, avec l'appui de l'OIT, près de 21 000 nouveaux membres, payants leur adhésion, ont été organisés. Parmi eux, plus de 11 000 membres ont été affiliés aux régimes de sécurité sociale des États. Neuf centres d'information des travailleurs fonctionnent et près de 4 000 plaintes ont été résolues.



Des organisations d'employeurs fortes encouragent un environnement propice à des entreprises compétitives et durables

Des organisations d'employeurs et d'entreprises ont été renforcées dans 56 pays pour répondre aux besoins de leurs membres et influencer la prise de décisions politiques nationales visant à promouvoir les entreprises durables, l'emploi et la croissance. L'OIT a aidé des organisations nationales d'employeurs dans toutes les régions à élaborer des plans stratégiques pour améliorer leurs structures de gestion, améliorer leurs services ou en développer de nouveaux et renforcer leur capacité à analyser leur environnement et influencer l'élaboration des politiques.

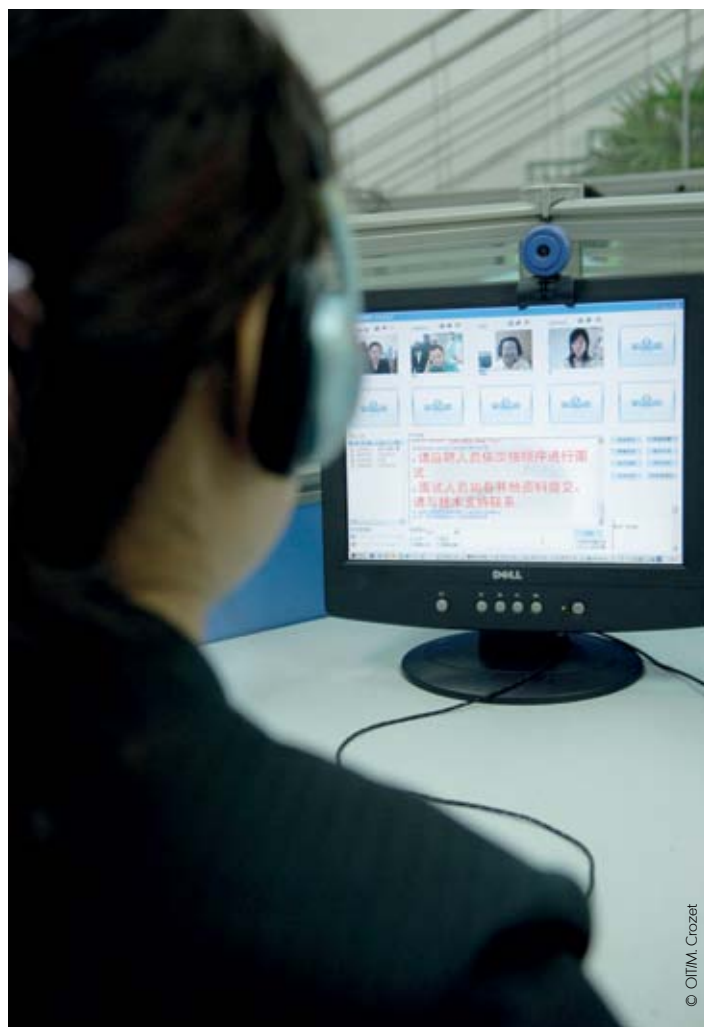
Aux **Bahamas**, différentes organisations ont fusionné, avec l'appui de l'OIT, pour former la Chambre de commerce des Bahamas et la Confédération des employeurs en vue de mieux servir les intérêts des employeurs dans les Bahamas.

En **Équateur**, l'OIT a appuyé la restructuration de la Chambre des industries de Guayaquil, dont les services offerts à ses membres se sont améliorés de façon spectaculaire grâce à une gestion plus efficace des adhésions.

Au **Ghana**, une nouvelle unité de services aux entreprises a été mise en place au sein de l'Association des employeurs du Ghana et a permis d'améliorer les services payant disponibles aux membres.

Au **Honduras**, la toute nouvelle Commission de la main d'œuvre des entreprises offre de précieux services aux entreprises membres, notamment une assistance à

la préparation de documents de position qui servent d'instruments de lobbying pour promouvoir les intérêts des entreprises en matière de législation sociale et du travail. La Trousse à outils de l'OIT pour favoriser un environnement propice aux entreprises durables, une ressource complète pour les organisations d'employeurs et d'entreprises, a été utilisée par exemple au **Botswana**, en **Jordanie**, en **Mongolie** et au **Swaziland**. Cette trousse a aidé efficacement les organisations d'employeurs à identifier et aborder les contraintes majeures au développement des entreprises et à la croissance de l'emploi.



Moldova

La législation du travail et l'égalité des sexes

En république de Moldova de nombreuses femmes éprouvent des difficultés à trouver et à conserver un emploi décent. En juillet 2010, avec l'assistance de l'OIT, le gouvernement a modifié le Code du travail afin d'améliorer le cadre juridique de plusieurs aspects liés à l'égalité des sexes et à la non-discrimination au travail, en les mettant en conformité avec les normes internationales du travail, notamment en ce qui concerne le harcèlement sexuel et moral et la protection de la maternité et des travailleurs ayant des responsabilités familiales.

La gouvernance du marché du travail

Une législation du travail claire et une administration du travail professionnelle sont des éléments essentiels de la gouvernance du marché du travail. Ils doivent être complétés par des services d'inspection du travail et des systèmes de règlement des différends efficaces.

En **Uruguay**, des règlements spécifiques ont été inclus dans la législation du travail portant sur les travailleurs agricoles et domestiques. Pour la première fois, la journée de travail des travailleurs ruraux a été ramenée à huit heures et leurs salaires augmentés de 50 pour cent.

Au **Salvador** l'OIT a aidé le gouvernement à mettre en œuvre un programme de formation pour les inspecteurs du travail. Ces derniers ont désormais des emplois stables et des pouvoirs d'exécutions efficaces, puisqu'ils peuvent sanctionner.



Dialogue social et tripartisme: négociier pour la justice sociale

La crise économique mondiale a reporté l'emphase sur l'importance du dialogue social et du tripartisme dans de nombreux pays. Le printemps arabe a particulièrement démontré la nécessité d'un dialogue social efficace, surtout chez les jeunes, qui n'ont pas la voix nécessaire pour exprimer leurs préoccupations.

L'OIT consolide les institutions de dialogue social et renforce leur capacité à amortir l'impact de la crise sur l'emploi et au plan social, à concevoir des réformes durables, améliorer le climat de dialogue social, et accélérer la reprise économique.

L'OIT a revitalisé des conseils économiques et sociaux et d'autres institutions similaires au **Salvador**, à la **Grenade**, en **République démocratique populaire lao**, en **Serbie** et en **Macédoine**. Des commissions tripartites ont été créées au Zimbabwe et à Oman, qui ont joué un rôle clé dans les réformes liées au respect de la liberté syndicale. Au **Monténégro**, l'agence de règlement des différends nouvellement créée avec l'appui de l'OIT est parvenue à des règlements pacifiques dans 72 pour cent des cas. L'OIT est actuellement activement engagée avec les mandants tripartites en Tunisie afin de réactiver la Commission nationale pour le dialogue social tripartite et promouvoir l'élaboration d'un pacte social tripartite destiné à garantir une transition du pays en douceur vers une démocratie stable et la reprise économique.

Cambodge



La mise en place d'un organe de règlement des conflits de travail fiable et efficace

Le projet de résolution des conflits de travail de l'OIT a été mis en place afin d'aider le gouvernement du Cambodge et les employeurs et syndicats à éviter ce type de litiges par différents moyens.

Une des grandes réalisations du projet a été la création du Conseil d'arbitrage, le seul organe statutaire national de résolution alternative des conflits du travail au Cambodge. Le Conseil est parvenu à résoudre environ 70 pour cent de toutes les affaires traitées jusqu'à fin 2010. Les différends portaient sur la conformité aux normes minimales énoncées dans la législation nationale, dont certaines traitaient de questions clés de droits humains tels que la discrimination antisyndicale, la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

Le Conseil d'arbitrage est largement considéré par les observateurs et ses usagers comme ayant contribué de manière significative à l'amélioration de la résolution des différends et à l'état de droit en matière de droits sociaux et économiques. Sa réputation d'institution nationale intègre, transparente, crédible et efficace a développé la confiance entre les parties prenantes.

AMÉLIORER LA CONFORMITÉ AUX NORMES DU TRAVAIL DANS LA FILIÈRE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE: TRAVAILLER MIEUX AU VIET NAM

Le projet Travailler mieux (Better Work) est un partenariat entre l'OIT et la Société financière internationale. Il améliore les conditions de vie des travailleurs et de leurs familles en suscitant dans l'ensemble des secteurs des améliorations durables en termes de respect des normes du travail fondamentales de l'OIT et de la législation du travail nationale, et en promouvant la compétitivité des entreprises dans les grandes industries du vêtement. L'OIT est actuellement active dans le secteur du vêtement au **Cambodge**, en **Haïti**, en **Indonésie**, en **Jordanie**, au **Lesotho**, au **Nicaragua** et au **Viet Nam**. Au total, 573 usines employant 702 308 travailleurs sont actuellement impliquées dans le programme.

Au Viet Nam, cette approche a obtenu des résultats positifs. En se basant sur la conformité des usines ayant été évaluées au moins deux fois par Better Work Viet Nam et sur les données de l'évaluation d'impact recueillies dans le cadre de l'ambitieux programme de recherche de Better Work, on peut citer les évolutions suivantes:



<http://www.facebook.com/betterworkprogramme>



<http://www.youtube.com/betterworkprogramme>

Travailler mieux au Viet Nam

Plus de 140 usines participent actuellement au programme. On prévoit qu'elles seront 500 d'ici à 2014.

Près de 200 000 travailleurs sont désormais couverts par Better Work Viet Nam, dont 80% de femmes.

En 2011, 117 usines ont été évaluées et 123 ont reçu des services consultatifs.

85% des usines participantes ont élaboré des plans d'amélioration.



Conformité en matière de **documentation et protection des jeunes travailleurs en hausse de 25%**.

Conformité en matière de **discrimination fondée sur le sexe améliorée de 25%**.

Dans les **indicateurs de liberté syndicale**, conformité en matière d'interférence et discrimination, **améliorée de 50%**.

Conformité aux **indicateurs de santé et sécurité** et notamment préparation à l'urgence et protection des travailleurs, **améliorée de 33%**.

Après deux ans de Better Work Viet Nam, tous les directeurs d'usine ayant été interrogés au moins deux fois ont considéré que les syndicats, les comités de travailleurs et le PICC ont joué un rôle efficace dans **l'amélioration des relations travailleurs-direction et dans la résolution des problèmes**.



© OIT/M. Crozet

L'Université ouvrière mondiale



L'OIT soutient la création de l'Université ouvrière mondiale (Global Labour University, GLU). Il s'agit d'un programme

mondial de qualification universitaire qui s'adresse aux syndicalistes. Il a été créé par un réseau d'universités, de syndicats internationaux et nationaux, d'organisations de la société civile et de l'OIT. Avec des campus au Brésil, en Inde, en Afrique du Sud et en Allemagne, la GLU offre un environnement de recherche et d'étude qui s'apparente à un « monde unique » pour rechercher, analyser et identifier des politiques efficaces en matière de travail afin de faire face aux défis d'aujourd'hui.

À ce jour, plus de 200 syndicalistes ont obtenu une maîtrise et 80 pour cent sont actifs dans le mouvement ouvrier ou la recherche sur le travail. Les diplômés de la GLU travaillent aujourd'hui pour des Fédérations syndicales internationales ou des fondations politiques, ils sont secrétaires généraux de syndicats, travaillent à plein temps dans leur syndicat sur l'économie, la formation, l'aspect genre ou les affaires internationales, sont conseillers de comités d'entreprise, consultants indépendants et journalistes spécialisés, ou poursuivent des études doctorales comparant les stratégies syndicales de revitalisation.

<http://www.global-labour-university.org/>



4 Une approche inclusive du développement fondée sur les droits



Les normes internationales du travail se sont développées pour constituer un mécanisme global d'instruments relatifs au travail et à la politique sociale qui sont le fondement juridique du travail de l'OIT pour une mondialisation équitable, la promotion du développement durable, l'éradication de la pauvreté, et l'assurance que les personnes peuvent travailler dans la dignité et la sécurité.

La structure tripartite unique de l'OIT garantit à ces normes le soutien de tous les acteurs du monde du travail.

La stratégie de l'OIT pour la promotion de normes internationales du travail est centrée sur les objectifs suivants:

Résultat 14

La liberté syndicale et le droit de négociation collective sont largement connus et exercés

Résultat 15

Le travail forcé est éliminé

Résultat 16

Le travail des enfants est éliminé et la priorité est donnée à l'éradication de ses pires formes

Résultat 17

La discrimination dans l'emploi et la profession est éliminée

Résultat 18

Les normes internationales du travail sont ratifiées et appliquées

La moitié des travailleurs du monde entier vivent dans des pays qui ont ratifié les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective

215 millions d'enfants travaillent
Plus de la moitié de ces enfants (115 millions) réalisent des **travaux dangereux**

Au moins **12,3 millions de personnes**
sont victimes du travail forcé

Les normes internationales du travail posent donc les normes sociales fondamentales minimums convenues par tous les acteurs de l'économie mondiale. Elles constituent:

- Une voie vers un travail décent: le développement économique n'est pas une fin en soi; il sert à améliorer la vie des êtres humains;
- Un élément fondamental des droits de l'homme, inclus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Des conditions égales pour tous: Un cadre juridique international en matière de normes sociales garantit à chacun des conditions égales dans l'économie mondiale. Il empêche les gouvernements et les employeurs de s'engager dans une « course vers le bas » visant à accroître la compétitivité au travers de l'exploitation.
- Un moyen d'améliorer la performance économique
- Une stratégie pour réduire la pauvreté et améliorer la bonne gouvernance: le développement consiste essentiellement à offrir plus de choix aux individus. Les droits permettent aux individus de faire valoir leurs choix.

Le programme de l'OIT sur le travail des enfants a reçu le Prix de la coopération Sud-Sud pour l'innovation pour son rôle dans un projet qui a favorisé l'échange de bonnes pratiques et des leçons tirées de l'expérience en Amérique du Sud en matière de Programmes de versement d'allocations sous conditions et d'inspection du travail.

L'OIT a des projets sur le travail des enfants dans 88 pays du monde entier

Le travail des enfants est éliminé

L'élimination du travail des enfants pourrait générer des avantages économiques environ sept fois supérieurs aux coûts liés principalement aux investissements pour l'amélioration des services sociaux et éducatifs.

Le travail des enfants constitue une violation des droits fondamentaux de l'homme. Les enfants doivent étudier et jouer, ils ne doivent pas peiner et suer.

La lutte contre le travail des enfants est également cruciale pour progresser vers l'objectif du millénaire pour le développement consistant à s'assurer que tous les garçons et les filles peuvent accéder à l'enseignement primaire. L'Afrique a la plus forte incidence de travail des enfants et les plus faibles niveaux de scolarisation. Dans



un certain nombre de pays africains, l'OIT travaille en collaboration avec des organisations communautaires qui aident d'anciens enfants travailleurs et d'autres enfants vulnérables à accéder à l'éducation.

Le travail des enfants perpétue la pauvreté de génération en génération en les tenant à l'écart de l'école et en limitant leurs possibilités de progrès. Cette diminution des ressources humaines a été liée à une croissance économique faible et un développement social lent.

Plus de la moitié des enfants qui travaillent sont exposés aux pires formes de travail des enfants: conditions de travail dangereuses, esclavage, ou autres formes de travail forcé, activités illicites, y compris le trafic de drogue et la prostitution, enrôlement dans un conflit armé.

Au **Bangladesh** l'appui de l'OIT a abouti à ce que Dhaka City interdise l'emploi des moins de 18 ans pour les travaux dangereux. Les contrôleurs de licence

commerciale, les agents des impôts et les groupes communautaires de surveillance en milieu du travail, sont légalement autorisés à sanctionner les employeurs qui ne se conforment pas à la règle, s'ils trouvent des enfants mineurs dans les entreprises titulaires d'un permis.

Au **Kirghizistan** une nouvelle Constitution a été approuvée en juin 2010 qui interdit le travail des enfants. Au Burundi, en plus d'interdire le recrutement des enfants, le groupe rebelle des Forces Nationales de Libération (FNL), a accepté de cesser de recruter des enfants. En outre, des mesures ont été prises pour réinsérer les anciens enfants soldats dans les écoles.

Au **Guatemala** plus de 500 000 familles ont bénéficié du programme de versement d'allocations sous conditions, Mi Familia Progresá, qui a touché près de 500 000 enfants de moins de six ans et près d'un million d'enfants entre 7 et 15 ans. L'éducation publique gratuite et obligatoire a également été rétablie.

En **Indonésie** seulement, le Gouvernement a retiré 10 000 enfants de travaux dangereux.



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN BREF

- Grâce à une action directe sur l'éducation et d'autres services de réadaptation fournis aux enfants, 50 423 filles et 50 518 garçons ont été empêchés de travailler ou retirés du travail des enfants.
- On estime à 28,5 millions le nombre d'enfants qui bénéficient indirectement des programmes et actions de l'OIT.
- Les ratifications sur les Conventions sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants et les mesures immédiates à prendre pour l'éliminer, et sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail ont respectivement augmenté jusqu'à 174 et 161.

Le travail forcé est combattu

Les pratiques esclavagistes existent encore dans certaines régions d'Afrique, tandis que le recrutement coercitif et la servitude pour dettes sont encore présents dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Asie et d'ailleurs. La servitude pour dette subsiste en Asie du Sud, où des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont liés à leur travail par un cercle vicieux de dette. En Europe, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, de nombreux travailleurs migrants travaillent sous la contrainte dans le secteur manufacturier, l'agriculture et dans d'autres secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Dans de nombreux pays, les travailleurs domestiques sont victimes du travail forcé, et dans de nombreux cas on leur interdit, par la menace ou la violence, de quitter la maison de leurs employeurs.

Enfin, les travaux forcés sont parfois encore le châtiment imposé aux personnes ayant exprimé des opinions politiques.

En **Azerbaïdjan** le Ministère du Travail prend désormais en charge les victimes grâce à un centre d'aide aux victimes nouvellement créé. Ainsi, 114 anciennes victimes de la traite ou d'exploitation au travail ont reçues diverses formes d'assistance. Au **Brésil**, le gouvernement a mis en place des politiques exemplaires pour lutter contre les formes d'esclavage moderne. Plus de 200 grandes entreprises ont signé le Pacte national contre l'esclavage en s'engageant à maintenir leurs chaînes d'approvisionnement exemptes des pratiques de travail coercitives. En **Jordanie** une première stratégie nationale pour la lutte contre la traite des personnes a été lancée. La mise en place d'une unité d'exécution conjointe de lutte contre la traite est en cours.

Plus de 2 000 responsables du gouvernement et représentants d'employeurs et de travailleurs du monde entier ont été formés à l'élaboration de politiques nationales contre le travail forcé et la traite, le renforcement des poursuites, et la protection et l'autonomisation des victimes.

Myanmar

Un protocole d'accord portant sur un plan d'action assorti de délais afin d'éliminer toutes les formes de travail forcé d'ici fin 2015, a été signé entre l'OIT et le Gouvernement du Myanmar le 16 mars 2012. Le nombre de cas de travaux forcés reçus par le BIT a augmenté de façon spectaculaire au cours des deux dernières années, maintenant que les individus se sentent plus confiants dans l'exercice de leurs droits. Les activités de sensibilisation de l'OIT ont joué un rôle important à cet égard. Le Parlement discute actuellement des amendements à la loi sur l'administration des villages et des circonscriptions afin d'y inclure des dispositions d'interdiction de l'utilisation du travail forcé, suite aux commentaires de l'OIT sur ce projet de loi.

En outre, l'OIT a reçu 321 plaintes considérées comme entrant dans le cadre de son mandat en 2011. Sur la même période, suite aux plaintes de l'OIT, 57 recrues militaires de moins de dix-huit ans et un adulte recruté par la force ont été libérés/déchargés, et trois recrues de moins de dix-huit ans purgeant des peines de prison pour désertion ont été libérées.

BONNE PRATIQUE: LA PRÉVENTION DE LA SERVITUDE POUR DETTE EN INDE



Suite à l'assistance de l'OIT, en **Inde** près de 4 000 migrants travaillant dans des fours à briques et plus de 1 000 migrants travaillant dans des rizeries (particulièrement vulnérables à des situations de servitude) et leurs familles ont désormais accès à des prestations sociales et l'assurance maladie par leur inclusion dans la loi sur les travailleurs du bâtiment et autres travailleurs de la construction.

Les pouvoirs publics, six syndicats nationaux et deux associations d'employeurs sectorielles se sont réunis pour améliorer les conditions de travail et de vie des migrants.

Ce processus a mobilisé des ressources disponibles localement pour sortir définitivement les travailleurs de l'engrenage de la pauvreté et de l'endettement en facilitant l'accès des travailleurs de l'économie informelle informel aux régimes de sécurité sociale et à d'autres subventions pour les familles en dessous du seuil de pauvreté. Ce modèle d'intervention est actuellement déployé dans d'autres États indiens.

La fin de la discrimination sur le lieu de travail

*Les salaires des femmes correspondent en moyenne à **77.1 pour cent** des salaires des hommes.*

*Les femmes représentent **62 pour cent** des pauvres dans le monde.*

*En **Amérique latine** le taux de chômage continue d'être plus élevé chez les **personnes d'ascendance africaine** et les **peuples indigènes**.*

*Les **peuples indigènes** constituent **5 pour cent** de la population mondiale, mais représentent **15 pour cent** des pauvres dans le monde.*

La lutte contre la discrimination est un élément essentiel de la promotion du travail décent. Les progrès réalisés sur ce front se font sentir bien au-delà du lieu de travail.

En **Jordanie** un comité tripartite a été lancé pour coordonner et diriger les initiatives portant sur les questions d'égalité des salaires. L'OIT a aidé le gouvernement à élaborer un système d'assurance maternité.

Au **Salvador** une référence spécifique au respect de la Convention n°111 de l'OIT portant sur la discrimination dans l'emploi et la profession a été incluse dans la nouvelle loi sur l'égalité et l'équité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes.

En **Ukraine** l'inspection du travail et les partenaires sociaux ont lancé une campagne de sensibilisation sur « l'égalité des sexes au cœur du travail décent »

PROMOUVOIR LES DROITS DES PEUPLES INDIGÈNES ET TRIBAUX

La marginalisation des peuples indigènes dans plusieurs pays tient beaucoup à l'absence de normes ou aux lacunes dans la mise en œuvre d'instruments internationaux ratifiés pertinents. Les perceptions des peuples indigènes, leurs priorités et aspirations sont souvent ignorées par les stratégies ou les programmes nationaux de développement.

La Convention de l'OIT (C. 169) relative aux peuples indigènes et tribaux est à ce jour le seul traité international contraignant qui traite exclusivement des droits des peuples indigènes et tribaux.

La **République centrafricaine** a été le premier pays africain à ratifier la Convention 169. Au **Pérou**, une législation spécifique sur les consultations avec les peuples indigènes a été adoptée, tandis qu'au **Népal**, une section a été incluse dans le nouveau plan triennal de développement national portant sur l'inclusion sociale des peuples indigènes. Au **Bangladesh**, un

groupe parlementaire sur les peuples indigènes a été mis en place en vue d'assurer leur reconnaissance constitutionnelle. Au **Cambodge**, 26 communautés indigènes ont obtenu un statut légal les autorisant à déposer une demande de titre foncier collectif et 36 autres communautés ont obtenu des lettres de reconnaissance suite à des manifestations d'auto-identification et des procédures administratives.

Le programme forme chaque année une moyenne de 2 000 fonctionnaires du gouvernement et représentants des peuples indigènes.

*On dénombre au moins 5 000 peuples indigènes et tribaux comptant plus de **370 millions** de personnes vivant dans **70** pays différents.*



© OIT/M. Crozet



© OIT/R. Lord

Un lieu de travail libre et démocratique

La liberté syndicale est un principe fondamental pour garantir les droits des travailleurs, cependant ce principe est refusé à la moitié des travailleurs dans le monde, malgré le nombre relativement élevé de ratifications de la Convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Des difficultés perdurent dans ce domaine: les travailleurs et les employeurs se voient encore refuser le droit d'association, les activités de leurs organisations sont suspendues illégalement ou font l'objet d'actes d'ingérence, et, dans des cas extrêmes, des syndicalistes sont arrêtés ou exécutés.

Le principe de la liberté syndicale est au cœur des valeurs de l'OIT: la participation et l'autonomisation sont reconnues comme des aspects essentiels de la réduction de la pauvreté et des institutions démocratiques. Les normes du travail s'appliquent à tous les travailleurs, indépendamment de leur lieu de travail et de la nature de leur emploi.

L'OIT a fourni une assistance au **Bangladesh**, aux **Philippines**, au **Sri Lanka** et au **Salvador** afin d'introduire la liberté syndicale et le droit d'association dans les zones franches d'exportation. En outre, aux Philippines, l'armée et la police ont reçu une formation sur les droits syndicaux et ont rédigé avec le gouvernement des lignes directrices sur leur conduite, qui doivent concorder avec les pactes internationaux et les conventions de l'OIT ratifiés.

Le **Cap-Vert** a mis en place un Comité spécial pour la promotion de la négociation collective et a adopté un amendement du décret législatif visant à faciliter la création de syndicats, la conclusion de conventions collectives, et la mise à disposition publique d'informations sur les syndicats et les conventions collectives.

une voix

Nous souhaitons vivement que nos travailleurs soient autorisés, dès que possible, à former des syndicats, selon les normes internationales les plus élevées. Les droits des travailleurs font partie intégrante du développement d'une nation triomphante et, une fois de plus, je répète la profession de foi de l'OIT selon laquelle l'échec d'une nation élève des obstacles sur le chemin du progrès de toutes les autres nations. Le Myanmar ne doit pas être autorisé à échouer, et le monde ne doit pas être autorisé à abandonner le Myanmar. Je voudrais conclure avec une expression sincère de gratitude pour ce que l'OIT a été en mesure de réaliser au Myanmar, en dépit de nombreuses difficultés.

Daw Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix, à la Conférence internationale du Travail (par message vidéo), juin 2011



La **Colombie** a réformé son Code pénal afin de supprimer les clauses entravant les droits à la liberté d'association et à la syndicalisation.

Au **Myanmar** une nouvelle loi sur les organisations du travail est entrée en vigueur en mars 2012. Elle servira de base aux futures actions de l'OIT sur la liberté syndicale, en utilisant les organisations internationales et l'expertise régionale sur ce sujet.

PROTÉGER LES DROITS DU TRAVAIL DES MARINS: LA CONVENTION DU TRAVAIL MARITIME

La Convention du travail maritime est une avancée majeure car elle protège pour la première fois plus de 1,2 million de marins dans le monde.

Elle prévoit de manière complète et détaillée les droits et le système de protection sur le lieu de travail des marins du monde entier. On estime que 90 pour cent du commerce mondial se fait par bateau. Les gens de mer sont dès lors essentiels au commerce international et au système économique mondial.

En mai 2012, 25 États membres, représentant plus de 56 pour cent du tonnage brut mondial des navires, ont ratifié la Convention du travail maritime. Ces signataires comprennent d'importants États du pavillon et États du port et des pays d'origine des marins.

L'OIT a lancé en 2011 l'Académie du travail maritime (Maritime Labour Academy) afin de fournir une gamme complète d'activités de formation. 7 740 nouveaux stagiaires y ont été formés par 209 formateurs certifiés.



Gestion des résultats et
partenariats pour le travail décent

Une gestion axée sur les résultats

Le 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan (Corée) fin 2011, s'est engagé à établir un nouveau partenariat élargi plus inclusif fondé sur des principes communs, dont: (a) l'appropriation des priorités de développement par les pays en développement, (b) des partenariats axés sur les résultats; (c) des partenariats de développement inclusifs, et (d) la transparence et la responsabilité. L'OIT souscrit à ces principes communs et y contribue significativement, à travers son Agenda du travail décent.

L'OIT est fortement axée sur les résultats, s'assurant que les ressources, les produits et les services mènent, de manière transparente et responsable, à la réalisation d'objectifs de développement mesurables. Une importante révision interne des mécanismes d'évaluation, du suivi des performances et des mécanismes d'information a été entreprise pour que l'OIT soit à la hauteur de cet engagement. Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur le Rapport sur l'exécution du programme de l'OIT 2010-11.

Améliorer l'application de la gestion axée sur les résultats est un processus continu. Des progrès considérables ont été accomplis dans les domaines suivants:

- La participation et l'appropriation des mandants de l'OIT des programmes par pays pour la **promotion du travail décent** (116 programmes actifs et/ou en cours de préparation);
- Un Conseil d'administration réformé conduisant à une **gouvernance renforcée** et des gains d'efficacité considérables;
- L'écologisation des opérations de L'OIT conformément aux engagements de l'ONU dans son initiative « **Greening the Blue** » (du bleu au vert).

- Les enseignements tirés des résultats des évaluations et leur utilisation dans la conception des programmes. L'évaluation indépendante des systèmes d'évaluation de l'OIT a observé des améliorations significatives et une meilleure utilisation des résultats des évaluations dans la conception des programmes. En outre, la rentabilité et l'efficacité du développement sont désormais des considérations habituelles dans toutes les évaluations de l'OIT.

Des résultats mais aussi des défis

Ce rapport fait référence à de nombreux pays dans lesquels les mandants et les partenaires de l'OIT sont parvenus à des résultats clairs et mesurables, avec l'appui et les contributions du BIT. Mais il y a aussi des échecs. L'OIT est déterminée à en tirer des enseignements grâce à de solides systèmes d'évaluation dont le retour d'informations aide à formuler de nouvelles interventions.

La gestion des risques fait donc partie intégrante de la stratégie de l'OIT afin de tenir compte de ces questions dans la mesure du possible. Mais l'OIT est aussi confrontée à des défis à relever:

- Dans certains domaines techniques, la disponibilité inégale de données fiables fait appel une base analytique et statistique des conseils spécialisés dont les partenaires ont besoin.
- Sur certaine thématique innovante, il n'est pas toujours facile d'atteindre l'échelle appropriée permettant de démontrer un véritable impact.
- Collaborer avec d'autres organismes internationaux au niveau des pays, peut s'avérer complexe, comme dans le cas de l'approche « Unis dans l'action ». Une coordination qui ait un bon rapport coût-efficacité et le fait de s'assurer de la prise en compte du travail décent, sont de nouveaux défis. L'OIT contribue au développement de procédures et politiques inter agences adéquates.

- Le temps et les ressources nécessaires à la réforme législative et au développement des capacités, varient considérablement d'un pays à l'autre, et la coordination des cycles de planification en accord peut représenter un défi.

Des partenariats inclusifs et un dialogue politique sur le Travail décent

L'OIT et le système des Nations Unies

L'OIT est fermement engagée en faveur d'un système des Nations Unies plus cohérent, en termes de politiques et à travers les activités opérationnelles dans les pays. Le Travail décent est maintenant considéré comme un élément central de tous les

principaux cadres de développement multilatéraux. Au niveau des pays, plus de 75 plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) reconnaissent le Travail décent comme une priorité de développement, en mettant l'accent sur l'emploi et la protection sociale et en tenant compte de la voix des employeurs et des travailleurs.

En 2010-11, l'OIT a travaillé en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur l'emploi des jeunes, avec les banques régionales de développement sur les politiques de l'emploi, et avec la Banque mondiale sur un inventaire des mesures de réponse à la crise dans 85 pays. Un travail réalisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a élargi les connaissances sur la meilleure façon de combiner les objectifs des politiques commerciales et des politiques d'emploi, tandis qu'une plateforme mondiale de partage des connaissances a



commencé à aider les gouvernements et le secteur privé à améliorer le lien entre l'enseignement et la formation professionnelle et le monde du travail. L'OIT a également participé avec succès à la mise en œuvre de nombreux programmes d'unité d'action des Nations Unies (One UN), en particulier en Afrique, où elle a mobilisé efficacement des ressources pour améliorer la réalisation des Programmes par pays pour la promotion du travail décent.

Le soutien du G-20 à l'Agenda du travail décent

Le G-20 a mis tout particulièrement l'accent sur la croissance, l'emploi et la protection sociale. Les dirigeants du G-20 ont reconnu l'importance d'investir dans des socles de protection sociale formulés à l'échelle nationale. Ils ont souligné leur engagement à promouvoir et à assurer le plein respect des principes et droits fondamentaux au travail, et soutenu le rôle du dialogue social dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui favorisent la création d'emplois, le

travail décent et les filets de sécurité sociaux.

L'OIT contribue aux travaux du G-20 avec son savoir-faire sur l'évolution du marché du travail, par le biais notamment d'un observatoire de mesures politiques prises en réponse à la crise.

La Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST)

La CSST est un moyen efficace de renforcer les capacités, de partager les connaissances et d'échanger expériences et meilleures pratiques, dans le respect de l'autonomie et des priorités nationales, la diversité des situations et des solutions et la solidarité entre les nations. L'OIT a participé à plus de 100 initiatives de coopération Sud-Sud couvrant un large éventail de thèmes, dont le travail des enfants, la sécurité sociale, les investissements à forte intensité d'emploi, le partage des connaissances et le renforcement des organisations d'employeurs et de travailleurs.



La coopération Sud-Sud et triangulaire a fait des progrès tangibles en 2010-11. Par exemple, le **Brésil**, les **États-Unis** et l'OIT coopèrent pour éliminer le travail des enfants en **Haïti**. Le Brésil a également apporté son expertise au **Timor-Leste** dans la définition des formes dangereuses de travail des enfants et soutenu l'action pour relever le défi.

Un exemple intéressant est celui de l'engagement de l'OIT avec le partenariat regroupant l'Inde, le Brésil et l'**Afrique du Sud** (IBSA). L'IBSA vise à étendre l'influence de ces pays sur les questions mondiales et à promouvoir la coopération et les échanges entre eux pour s'assurer de la prise en compte des préoccupations et intérêts des pays en développement dans les réponses mondiales à la crise financière et la réforme de l'architecture financière internationale.

Les partenariats public-privé (PPP)

L'OIT travaille avec des entreprises, des fondations et d'autres acteurs non étatiques pour lutter contre les problèmes du marché du travail mondial. Son engagement auprès du secteur privé contribue non seulement à mobiliser des ressources, mais aussi et surtout à créer des modèles attrayants de développement durable, avec des effets multiplicateurs en faveur du travail décent.

Exemples de partenariats public-privé dans lesquels l'OIT est impliqué :

- La gestion de la transition de l'école au travail. Le projet de l'OIT *Work4Youth* utilise des données de 28 pays de cinq régions pour aider les décideurs à concevoir des programmes et des politiques de création d'emplois pour les jeunes, par différentes approches, dont les systèmes d'apprentissage, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, etc.
- La lutte contre le travail des enfants dans l'industrie du cacao: avec 60 pour cent de la production mondiale, le **Ghana** et la **Côte d'Ivoire** sont les

plus gros producteurs de cacao dans le monde. Des pratiques de travail inacceptables dans les plantations de cacao signifient qu'un grand nombre d'enfants exécutent des tâches dangereuses ou travaillent au lieu d'aller à l'école. Un partenariat formé avec huit entreprises de l'industrie du chocolat et du cacao lutte contre le travail des enfants dans les communautés de petits exploitants agricoles, et a intensifié ses efforts pour éliminer le travail des enfants de la chaîne d'approvisionnement.

Perspectives

Les résultats des évaluations de l'action de l'OIT, les décisions prises par le Conseil d'Administration et le retour d'information des évaluations de l'OIT réalisées par les bailleurs de fonds se traduiront par de nouveaux progrès de l'OIT en termes de résultats et d'impact. Le renforcement de la responsabilité interne et l'optimisation des ressources seront les principales priorités de gestion. Elles s'inscriront dans le contexte d'un environnement de coopération au développement en pleine évolution, avec l'arrivée de nouveaux partenaires. Les pressions sur l'aide publique au développement vont croître.

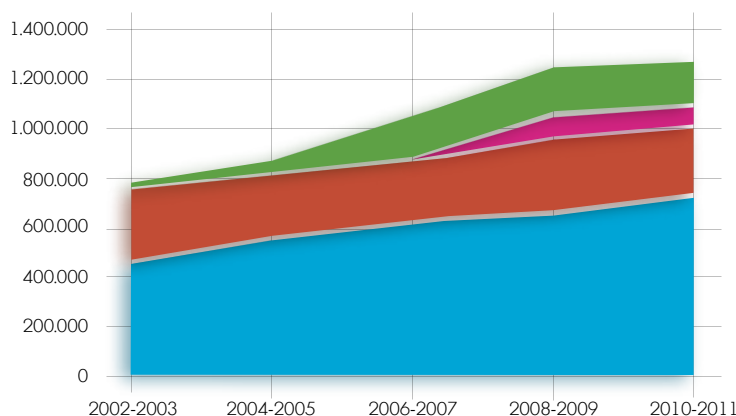
L'OIT a la chance de pouvoir tirer parti de la forte appropriation de ses mandats à travers les Programmes par pays pour la promotion du travail décent. Son approche fondée sur les droits et son mandat de justice sociale seront extrêmement pertinents alors que la communauté internationale va au-delà des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Travail décent continuera d'être l'aspiration des femmes et des hommes dans tous les États membres de l'OIT, quelque soit leurs niveaux de développement.

Ressources

La base de financement de l'OIT repose sur trois composantes:

- Les contributions au **budget ordinaire** fournies par tous les États membres de l'OIT en vertu de leur appartenance à l'OIT. Les contributions des pays sont basées sur la clé de répartition des Nations Unies et ont atteint 726,7 millions de dollars E.-U. en 2010-11.
- Les **contributions volontaires pré affectées** soutenant des projets et des programmes spécifiques avec un calendrier clairement établi et un axe géographique et thématique prédéterminé. Ces contributions pré affectées se sont élevées à 456 millions de dollars E.-U. en 2010-11.
- Les **contributions volontaires non affectées (CSBO)*** constituant une réserve de ressources souples sans affectation préalable allouées de manière flexible par l'OIT lorsqu'elles sont les plus nécessaires. Cette catégorie de ressources non affectées s'élevait à 53,8 millions de dollars E.-U. en 2010-11.

Contributions à l'OIT 2002-2011
(en milliers de dollars É.-U.)



* Compte supplémentaire du budget ordinaire.

Contributions

Institutions financières internationales (IFI)	
Banque africaine de développement	791
Banque Caribéenne de Développement	65
Banque mondiale	5.045

Contributions

Acteurs non étatiques	
27.198	

Fondations	
MasterCard Foundation	14.641
Bill & Melinda Gates Foundation	3.155
Jacobs Foundation	665
Divers	1.679

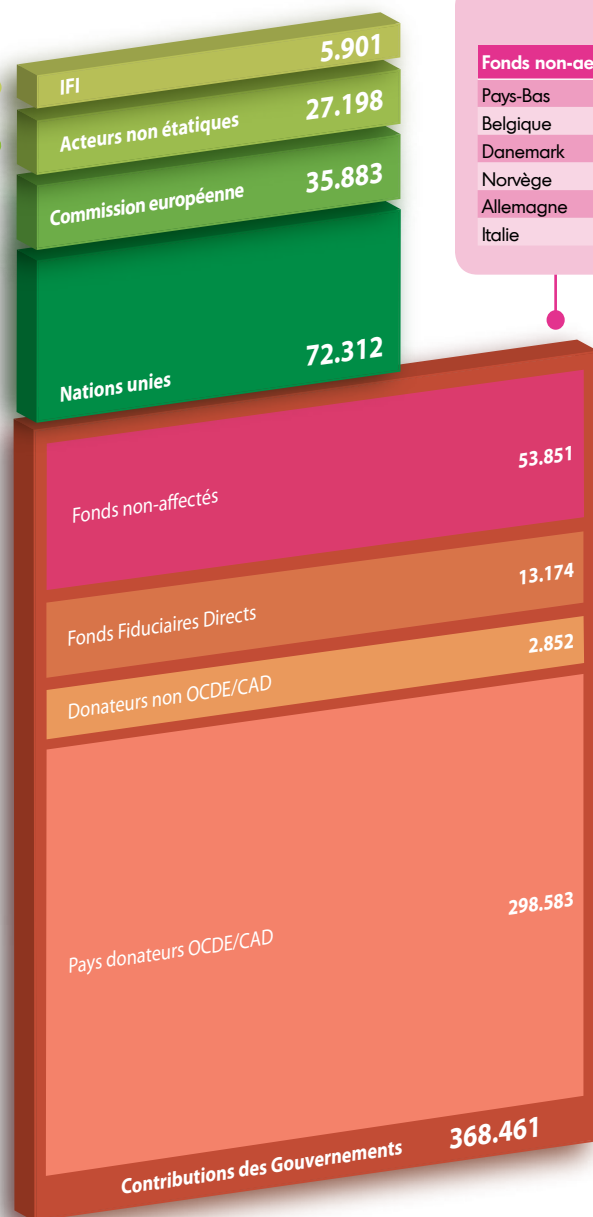
Initiatives du secteur privé	
Japan Tobacco International SA	3.026
Cocoa Industry	2.000
BP Berau Ltd, Indonesia	319
Divers	699

Institutions publiques	
University of Maastricht	160
Yemen Social Fund for Development	84
Lesotho Council of NGOs	53
Divers	45

Partenaires sociaux	
Garment Manufacturers Association in Cambodia	525
Syndicat norvégien	150

- Autres sources de financement
- Contributions volontaires non affectées des gouvernements
- Contributions volontaires affectées des gouvernements
- Budget ordinaire

Les contributions volontaires en 2010-2011 (en milliers de dollars des É.-U.)
Total: milliers de dollars des É.-U. 509.872



Contributions

Fonds non-aectés	53.851
Pays-Bas	26.970
Belgique	8.814
Danemark	6.932
Norvège	6.787
Allemagne	4.049
Italie	300

Contributions

Fonds Fiduciaires Directs**	13.174
Afrique du sud	3.730
Rép. Démocratique du Congo	2.707
Cameroun	2.610
Colombie	1.593
Ghana	883
Chili	457
Cambodge	360
Pérou	328
Divers	507

Contributions

Donateurs non OCDE/CAD	2.852
Brésil	1.458
Koweït	688
Panama	261
République tchèque	246
Pologne	200

Contributions

Pays donateurs OCDE/CAD***	298.583
États-Unis	94.297
Australie	31.490
Norvège	26.146
Canada	20.985
Pays-Bas	20.912
Suède	18.622
France	17.141
Irlande	16.081
Espagne	12.079
Belgique (y compris la Flandre)	8.452
Suisse	7.801
Luxembourg	6.316
Finlande	5.667
Japon	5.036
Allemagne	2.890
Corée, république de	2.696
Danemark	1.189
Royaume-Uni	465
Italie	263
Divers	57

** Les fonds fiduciaires directs sont une modalité de financement par laquelle les États Membres financent l'assistance technique fournie par l'OIT sur leur propre territoire.

*** Les donateurs OCDE/CAD sont les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.



© OIT/M. Crozet

Département des partenariats et de la coopération au développement (PARDEV)

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668
Email: pardev@ilo.org

www.ilo.org/resultats

Suivez-nous sur:



<http://twitter.com/OITinfo>

<http://www.youtube.com/ilotv>



ISBN 978-92-2-226299-1



9 789222 226299